

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 38 (1950)

**Heft:** 776

**Artikel:** La femme à la Foire de Bâle : [1ère partie]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-267120>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

**FONDATRICE DU JOURNAL**

Emilie GOUD-

**RÉDACTION**

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

**ADMINISTRATION ET ANNONCES**

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

**Organe officiel**

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**

SUISSE 1 an . . . . . Fr. 6.— (ab. min.)

Abonnement de soutien . . . . . 8.—

Le numéro . . . . . 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

On ferait beaucoup de choses si l'on en croyait moins d'impossibles.

SHAKSPEARE

## JUBILÉ DE L'ALLIANCE

Le temps maussade et froid n'a pas empêché les membres de nos 230 sociétés féminines suisses d'accourir à Berne, dès le 22 avril, pour assister à la 49<sup>e</sup> assemblée des déléguées et, le dimanche 23, à la célébration du cinquantenaire de leur fédération, l'Alliance.

### 49<sup>e</sup> Assemblée des déléguées.

A 14 h. 30, dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville, si heureusement restauré, on avait déjà envahi toutes les places et au-delà, lorsque la présidente, Mme Haemmerli-Schindler souhaita la bienvenue aux invités et à l'assistance, en ouvrant la séance. Les procès-verbaux et rapports rapidement approuvés, une courte discussion suivit la présentation du budget par la trésorière, Mlle A. Martin (Berne). Celle-ci demanda instamment à toutes les sociétés de faire un effort à l'occasion du cinquantenaire, en sollicitant leurs membres de faire don d'un franc à l'Alliance ; on recueillerait de cette façon une somme imposante qui tirerait notre fédération de ses soucis les plus urgents. Par ailleurs, on compte sur la vente de cartes postales ornées de ravissantes fleurs de montagne pour faire participer le public à l'appel de fonds, puisqu'il semble que la journée des activités féminines n'est pas facile à organiser ou à réussir dans tous les cantons.

Lorsque la présidente eut présenté les cinq nouvelles sociétés<sup>1</sup> qui demandaient leur admission et qu'on vota sur ce point à l'unanimité, se posa la question de l'augmentation du nombre des membres du comité, autorisée par les statuts. Cet élargissement occasionna des frais supplémentaires de voyage à chaque séance et alourdit un peu le travail, mais Mlle Quinché appuya la proposition afin que la représentation au comité soit aussi large que possible, elle est acceptée par 197 voix contre 51. On passe alors à l'élection des trois nouvelles candidates, lesquelles sont élues : Mmes Inès Bolla proposée par le Lyceum-Club tessinois, Debrüt-Vogel (Berne) qui établit des relations indispensables entre l'Alliance et la presse et Mme Egli-Gütinger (Zurich), représentant la Guilde des coopératives suisses.

Le projet de règlement qui n'est pas encore prêt est remis à une assemblée ultérieure, on approuve seulement la proposition de fixer à 200 fr. la cotisation unique versée par les membres individuels à vie et de verser aux membres du comité une indemnité de 10 fr. par journée de séance, de 5 fr. par demi-journée et de 10 fr. si l'on est obligé de se loger pour la nuit.

Vint alors la discussion des questions de principe : l'Alliance doit-elle être représentée à la Conférence suisse du travail qui est en train de se constituer afin de main-

tenir la paix sociale, si heureusement pré-servée dans la guerre et l'après-guerre. Il s'agirait en somme de créer un organisme qui discuterait, entre employeurs et salariés, tous les problèmes avant qu'ils ne se transforment en conflits ouverts (exposés de Mmes Niggli et Carrard). L'assemblée vota son adhésion de principe, après une intervention favorable et remarquée de Mlle Somazzi.

Mme Cuénod de Muralt présenta la proposition du Comité national suisse pour une fédération européenne qui offre à l'Alliance une représentation en son sein. Il ne s'agit pas du tout de prendre parti pour le Conseil de l'Europe, mais seulement d'étudier le problème et les difficultés qu'il soulève en Suisse. L'assemblée accepta la proposition.

Il restait bien peu de temps à Mme Eder pour parler du Conseil international des femmes, elle se borna à transmettre les remerciements des différents Conseils étrangers pour l'organisation impeccable, par le Lycée tessinois et l'Alliance suisse, de la Conférence internationale de Lugano, en juin.

La soirée du samedi soir, avec collation de 480 couverts au Casino, mérite une rétrospective que nous remettions au prochain numéro de Femmes suisses, mais nous ne voulons pas attendre jusqu'à la pour adresser au Bernischer Frauenbund qui invitait généralement les déléguées officielles et qui avait assumé l'organisation générale, nos remerciements chaleureux pour la longue préparation de cette fête parfaitement réussie, dont chacune gardera le vivant souvenir.

### Cérémonie officielle

La salle du Casino, le dimanche matin s'était parée pour la cérémonie anniversaire : une profusion de plantes vertes, de fraîches verdures et d'hortensias roses, encadraient, sur l'estrade, les membres du comité et le microphone devant lequel les orateurs se succéderont. D'entrée, un jeu d'orgue de Frau Carola Schmidt, puis le Berner Frauenchor, sous la direction de M. Fritz Burkhard, se fit beaucoup apprécier.

Mme Haemmerli-Schindler, présidente, décrivant le chemin parcouru pendant ce demi-siècle d'existence de l'Alliance, put montrer que notre vaste fédération féminine, aux destinées de laquelle elle préside depuis un an, est restée fidèle aux principes adoptés par les fondatrices, elle peut aussi faire l'éloge de la collaboration équitable et harmonieuse qui s'establit entre les différentes parties de la Suisse.

Parmi les tâches que l'Alliance doit accomplir maintenant, se trouve l'étude des lois et des projets des autorités qui ont une influence sur la situation de la femme dans notre pays. Pour rendre nos concitoyennes conscientes de leurs responsabilités, il ne faut pas négliger, à côté de leur éducation de femmes et de mères, l'éducation civique qui est encore insuffisante. On aurait besoin de créer un comité féminin consultatif s'occupant des questions alimentaires, comme il en a existé pendant la guerre (1939-1948), le contact étant, sur ce point, trop rare actuellement.

La collaboration féminine doit s'intensifier dans les questions sociales et culturelles aussi bien que dans la presse, la radio et le cinéma.

Mais il ne suffit pas que la femme se préoccupe seulement de son foyer ou de sa profession, elle doit chercher toujours plus à étendre son horizon spirituel et son action solidaire avec les autres femmes,

les autres hommes de son pays et du monde.

La vice-présidente, Mme Cuénod-de Muralt (Vaud), parlant en français, mit l'accent sur la valeur du travail des groupes locaux : ceux-ci ne sont pas, dans leurs rapports avec l'Alliance, subordonnés à la représentation de leurs centrales cantonales, ils peuvent individuellement être membres de la Fédération et agir directement, « Pour bien aimer et servir son pays, il faut, dit-elle, être fortement enraciné dans une parcelle de son sol ».

M. Petitpierre, président de la Confédération, vint en personne apporter les félicitations du Conseil fédéral. Bien qu'il soit personnellement partisan des droits politiques féminins, il préféra, à cette occasion, s'attacher à montrer que, malgré ce retard de nos institutions politiques à l'égard des femmes, celles-ci ont depuis cinquante ans, remporté des succès et peuvent se prévaloir d'un beau passé d'action efficace ». Des portes se sont ouvertes sur le plan professionnel, sur le plan social, et même dans la vie publique, non seulement la voix des femmes est entendue, mais ses avis sont sollicités, dans les commissions fédérales. Enfin la collaboration est complète dans le domaine de la charité et de l'entraide internationale. M. Petitpierre appelle de ses voeux une collaboration toujours plus étroite avec les autorités, pour le plus grand bien du pays.

Après ce discours que certaines ont trouvé quelque peu optimiste, Mlle Stucki secrétaire du Ministre, qui était présent ainsi que Mme Stucki, Mme Petitpierre, M. le conseiller fédéral Rubattel — fit un exposé sur « Individu et communauté ». Il peut y avoir conflit entre le désir de l'individu de développer sa personnalité et son désir de servir la communauté. Mlle Stucki sut montrer comment on peut et on doit développer sa personnalité dans le désir de se mettre au service de tous et comment on peut harmoniser ces deux tendances, qui se heurtent souvent dans la conscience féminine.

Puis Mlle Girod, Dr, définit l'action de la femme qui peu à peu élargit le cercle de son influence, passant de la paroisse à la commune ; elle passera, espérons-le chez nous, sur le plan national, mais déjà, grâce aux groupements auxquels elle appartient, elle peut agir sur le plan international par l'entremise des organisations non-gouvernementales internationales qui jouissent à l'ONU du statut consultatif. Ainsi, la femme est bien en contact avec l'humanité.

Avant de clore cette cérémonie, la présidente se fit l'interprète de toutes pour exprimer aux quatre présentes, qui furent en fonction depuis 1925 et qui étaient présentes, la reconnaissance de l'Alliance qu'elles ont servies avec tant de dévouement et avec des mérites divers : Mlle Zellweger, Mme de Montet, Mlle Naef et Mme Jeannet-Nicollet. Chacune reçut un gobelet d'argent gravé à son nom.

Au cours du repas auquel prirent part les hôtes d'honneur représentant les autorités fédérales, cantonales et municipales bernoises, on entendit encore de nombreux discours apportant les félicitations des sociétés qu'ils représentaient : Croix-Rouge nationale — la Croix-Rouge internationale ayant adressé la veille un télégramme signé du président Paul Ruegger — Conseil National des femmes autrichiennes représenté par Mme Hainisch, des femmes italiennes représenté par la comtesse Flavia della Guaradesca... tant d'autres encore.

L'heure s'avancant, les rangs s'éclaircissaient ; les déléguées lointaines durent gagner la gare, emportant le souvenir de ce mémorable anniversaire, de l'imprévu des rencontres, de l'accueil des femmes bernoises, de l'obligeance des éclaireuses, des attentions aimables témoignées à tous les hôtes et parmi lesquelles il faut citer celle du président de la Ville de Berne M. Bertschi qui, en notre honneur, avait fait illuminer la flèche de la cathédrale, véritable dentelle de lumière, symbole de la flamme idéale qui doit purifier nos efforts.

## La femme à la Foire de Bâle

Comme chaque année, l'œuvre des femmes à la Foire suisse est des plus importantes et l'on ne saurait compter toutes les mains actives qui ont travaillé pendant toute l'année pour produire ces chefs-d'œuvre, grands ou petits que le visiteur indigène ou étranger admire et qui sollicitent ses achats. Dans toutes les branches les femmes sont actuellement occupées et leurs mains habiles, comme leurs doigts agiles, se manifestent partout. On peut vraiment dire qu'il n'y a pas une branche dans notre industrie ou dans le commerce, où les femmes ne sont pas représentées et qu'en leur doit également la bonne réussite de la manifestation annuelle.

De nombreuses visiteuses, mais aussi des visiteurs, s'arrêtent longuement devant l'important stand de l'*Institut suisse de recherches ménagères* (Zurich, Frankengasse 3) qui est cette année, une vraie nouveauté par son agencement, décoré de nombreuses photographies et de clichés qui rendent compte de son activité. Si jusqu'à présent, il exposait de nombreux articles examinés et éprouvés au cours de l'année et qui innondaient le marché, il a pris aujourd'hui un tout autre caractère que celui de Foire que les premières organisatrices lui avait donné. Du reste, l'Union suisse des sociétés de ménagères a cédé son bureau d'examen à l'*Institut suisse de recherches ménagères* et n'a qu'à s'en féliciter, tout en soutenant ses efforts qu'elle apprécie à leur juste valeur, car l'Union publie les rapports de l'*Institut*, et reproduit volontiers les annonces d'un article ménager dont la bonne facture et l'efficacité ont été reconnues. Les articles examinés portent la marque de qualité Q et ce n'est pas seulement

à la suite d'un examen ou d'une seule épreuve que ce signe lui est décerné. D'aimables démonstratrices occupent le stand de cette année et nous ont raconté qu'une simple petite culotte de bébé, bien combinée, a subi 50 lavages avant d'être déclarée satisfaisante et digne d'être mise sur le marché. Les visiteuses qui aimablement reçues se font expliquer en détail tous les avantages de l'article qu'elles veulent acquérir. La lettre Q n'est pas seulement un signe de qualité, mais la garantie que l'article a été examiné au point de vue scientifique, et de moins en moins, les fabricants sont plus nombreux qui ont recours à l'*Institut* dont l'examen leur est favorable. Jusqu'à présent, beaucoup d'entre eux, voulant éviter les frais qu'occasionne un tel examen, lançaient un article leur semblant bon sur le marché, mais aujourd'hui ils reconnaissent de plus en plus l'efficacité de l'*Institut* et grâce à lui trouvent de meilleurs débouchés à leurs marchandises.

(Suite en page 3)

**ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE**  
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEX

**RENTES VIAGÈRES**  
GARANTIES PAR L'ÉTAT  
RENSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11

GENÈVE

